Fondements d'une gestion optimale du plurilinguisme en Afrique subsaharienne

Principles for optimal management of multilingualism in sub-Saharan Africa

Marcel Diki-Kidiri
Membre de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN)
et Membre Associé de l'Académie Malgache des Sciences des Lettres et des Arts (AMSLA)
Président de la Commission Education et Formation du Comité International Préparatoire (VIP) du Mouvement Fédéraliste Panafricain (MFPA)
Président de l'Association YSB SÄNGÖ
mdkidiri@gmail.com

Résumé

Le plurilinguisme en Afrique est un phénomène complexe dont la gestion optimale repose sur une approche holistique et durable, basée sur des choix politiques clairement exprimés, la reconnaissance des langues identitaires qui sont l'expression des communautés ethniques, l'intégration des langues dans le système éducatif, la formation des enseignants à l'enseignement plurilingue des langues africaines, la promotion des langues africaines dans les médias, les politiques inclusives, l'utilisation des technologies pour le traitement informatique des langues africaines, la recherche, l'implication communautaire et une évaluation régulière. En adoptant ces fondements, il est possible de valoriser la diversité linguistique et de contribuer à la cohésion sociale et au développement du pays dans son ensemble.

Mots clés : gestion du plurilinguisme, politique linguistique africaine, promotion des langues africaines.

Abstract

Multilingualism in Africa is a complex phenomenon whose optimal management relies on a holistic and sustainable approach based on clearly expressed political choices, recognition of identity languages that are the expression of ethnic communities, integration of languages into the education system, training teachers in multilingual teaching of African languages, promoting African languages in the media, inclusive policies, using technology for computer processing of African languages, research, community involvement, and regular evaluation. By adopting these foundations, it is possible to promote linguistic diversity and contribute to social cohesion and the development of the country as a whole.

Keywords: management of multilingualism, African language policy, promotion of African languages.

Introduction

Le plurilinguisme en Afrique subsaharienne est un phénomène complexe et diversifié, reflet des multiples identités culturelles et historiques du continent. La diversité linguistique est à la fois une richesse et un défi, nécessitant une gestion optimale pour favoriser la cohésion sociale, l'inclusion et le développement. Les travaux de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) entre 2006 et 2008 ont permis d'identifier une cinquantaine de langues africaines d'expansion remarquable dont 41 langues véhiculaires transfrontalières (LVT). À côté de celles-ci, sont parlées de très nombreuses langues dont la majorité, si ce n'est la totalité, des locuteurs appartient à une même communauté culturelle ethnique. Nous les appellerons ici les langues « identitaires » sachant qu'aucune des étiquettes en usage (autochtones, communautaires, ethniques, locales, vernaculaires, etc.) n'échappe à la critique.

Pour plus de clarification, nous définirons donc une langue identitaire comme la langue propre à une communauté ethnique par laquelle chaque individu issu de cette communauté s'identifie et est identifié comme membre de cette communauté. Même si elle n'est plus transmise dans l'environnement

familial, elle reste un marqueur identitaire pour l'individu et la communauté concernée. Une communauté linguistique n'est jamais totalement homogène, car elle comporte toujours des variétés de parlers plus ou moins différenciées qui, le plus souvent, n'empêchent pas l'intercompréhension. Une politique linguistique peut soit accentuer ces différenciations au risque d'éclater la communauté en micro-communautés identitaires, soit renforcer leurs traits communs et ainsi consolider l'unité de la communauté, selon les objectifs visés. Dans un pays où la totalité de la population appartient à la même communauté linguistique, la langue identitaire devient naturellement « langue nationale » au sens strict de langue parlée par toute la nation.

Une langue véhiculaire est définie par son usage intercommunautaire, mais cet usage qui est définitoire n'a pas besoin d'être exclusif. En effet, une langue véhiculaire peut devenir langue maternelle (langue première) pour tout une génération d'enfants qui ne parlent plus la/les langue(s) de leurs parents, ajoutant ainsi une couche identitaire supplémentaire à celle qui constitue leur héritage premier. Une langue véhiculaire peut avoir une extension très large, voire transfrontalière. Si elle couvre toute l'étendue d'un pays, elle peut devenir une langue nationale au sens strict comme défini ci-dessus. Autrement, dans un sens plus large, sont considérées comme « nationales » toutes les langues d'un pays qui participent de l'héritage culturel patrimonial du pays. Ces deux définitions de « langue nationale » peuvent influencer différemment la gestion optimale du plurilinguisme.

Viennent s'ajouter à ce tableau les langues héritées de la colonisation (anglais, espagnol, français, portugais) qui jouissent du statut de « langues officielles » et sont bien enracinées dans la vie publique et internationale des pays africains. Plusieurs expériences de politiques linguistiques ont été menées un peu partout en Afrique avec des résultats intéressants mais toujours dans des contextes difficiles qui ont

mis en lumière leurs avantages et leurs points faibles. C'est en tenant compte de tout cela que nous esquissons ici quelques fondements essentiels pour une gestion optimale du plurilinguisme en Afrique subsaharienne.

1. Recherche et documentation

La recherche et la documentation des langues identitaires sont essentielles pour leur préservation, leur valorisation et leur modernisation. Les institutions académiques et les centres de recherche doivent continuer à mener des études sur les langues et les pratiques linguistiques en Afrique subsaharienne. Les langues à vocation nationale ont besoin d'être enrichies en vocabulaires de spécialités pour prendre en charge toutes les activités de la nation ainsi que l'expression de tous les domaines de connaissance accessibles à la nation. Ces langues doivent constamment évoluer avec l'évolution sociale de la nation en perpétuelle transformation. La collecte de données linguistiques et la création de grands *corpora* peuvent contribuer à mieux comprendre les dynamiques linguistiques et à élaborer des stratégies de gestion adaptées, notamment le traitement informatique des langues et le développement d'applications spécifiques pour les promouvoir. La préservation des langues en danger de marginalisation voire d'extinction est une urgence pour la recherche documentation car toute disparition d'une langue est une perte irréparable pour la connaissance de l'Histoire de la nation. Une langue disparue emporte souvent avec elle des pièces essentielles pour la compréhension des langues en présence aujourd'hui sur le territoire national. La recherche et documentation doit permettre à chaque langue du pays de disposer de tous les instruments nécessaires à sa modernisation, notamment, un système d'écriture utilisant, autant que possible, un alphabet standard commun aux langues du pays, une orthographe stable qui respecte les caractéristiques singulières de la langue, des dictionnaires, des lexiques, des livres de grammaires, des livres

de textes, des manuels d'apprentissage, et de la littérature. Cette activité est incontournable dans le processus de promotion des langues. Le traitement informatique des langues vient faciliter la constitution de tous ces documents dans des proportions inédites. Les résultats de la recherche et documentation sont essentiels pour éclairer les choix politiques de gestion des langues en permettant d'y voir un peu plus clair dans une situation extrêmement plurilingue (Diallo, 2014). La recherche et documentation est donc la première condition préalable à une politique de gestion optimale du plurilinguisme.

2. Politiques linguistiques explicites et inclusives

Dans chaque pays, le gouvernement et les institutions en charge de cela doivent avoir une vision claire de ce que sera leur peuple dans une génération, soit une trentaine d'années. En effet, en trente années, la population sera quasiment renouvelée, les enfants seront devenus des adultes et les adultes d'aujourd'hui auront vieilli. Dans les pays où, nonobstant le plurilinguisme ambiant, une seule langue africaine est parlée par presque toute la population[47], le gouvernement peut décider, sans y être obligé, de faire de cette langue un instrument de cohésion sociale et d'unité nationale, d'instruction et de travail pour tous, les langues européennes étant conservées comme un atout pour l'ouverture au monde et enseignées en conséquence dans des filières spécialisées. La prochaine génération sera donc vue et définie comme celle d'un peuple instruit, très intégré, profondément ancré dans ses valeurs patrimoniales et en même temps tout-à-fait moderne. Cette vision ne s'impose pas. C'est un choix politique que plusieurs pays africains ont fait plus ou moins explicitement.

D'autres pays africains ont choisi de conserver les langues coloniales comme seules langues officielles, utilisées dans

47 Cas du malgache à Madagascar, du kinyarwanda au Rwanda, du Kirundi au Burundi, du kiswahili en Tanzanie, du sango en Républiqu Centrafricaine, du sotho au Lesotho, du swati en Eswatini.

toutes les activités de l'État, et de reconnaître aux langues africaines le statut de langues nationales, ce statut pouvant parfois évoluer vers celui de langues officielles conjointes. Toutefois peu de pays ont, à l'instar du Mali et de l'Afrique du Sud, une politique linguistique explicite consignée dans un document de référence où sont décrits la vision, les objectifs à atteindre à court, moyen et long terme, les stratégies pour y parvenir, les institutions qui en sont chargées, le budget et les modes de financement envisagés, les méthodes d'évaluation et de suivi. L'Afrique du Sud est l'exemple le plus abouti en matière de politique linguistique plurilingue.

3. Implication des communautés locales

Il est très important de développer un programme de sensibilisation des populations à la question linguistique. Outre l'utilisation des media pour cette sensibilisation, l'implication des associations culturelles, des syndicats et autres organisations de la société civile, est importante pour faire participer activement les communautés locales à la promotion et à la gestion des langues identitaires et du plurilinguisme. Par exemple, avant d'introduire les langues africaines dans les systèmes éducatifs, il est judicieux d'organiser plusieurs réunions de sensibilisation avec les enseignants et les parents d'élèves, en les informant des expériences d'autres pays africains et des résultats positifs obtenus, jusqu'à ce qu'ils soient convaincus de la pertinence de cette décision et en deviennent les acteurs et fervents défenseurs de sa mise en œuvre de façon pérenne. Une grande partie de la recherche et documentation nécessite l'envoie d'enquêteurs au sein de la population dans son milieu naturel de vie et de travail ; et les informateurs sont impliqués dans le travail de bout en bout. La formation d'enquêteurs, d'évaluateurs, de traducteurs et de terminologues issus des différentes communautés linguistiques est un autre levier pour assurer la gestion équitable du plurilinguisme, notamment au niveau des organismes nationaux

de standardisation.

4. Importance de la reconnaissance des langues identitaires

Les langues identitaires jouent un rôle crucial dans la préservation des cultures et des traditions. Pour une gestion optimale et équitable du plurilinguisme, il importe de reconnaître officiellement ces langues en leur attribuant un statut clairement défini. Elles peuvent avoir, par exemple, un statut de langues officielles, nationales, régionales voire communales en fonction de l'organisation administrative du territoire national, de l'aire d'extension de chaque langue et de la politique linguistique choisie, car reconnaître ainsi toutes les langues c'est aussi s'engager implicitement à les promouvoir toutes quel que soit leur poids démographique, leur extension géographique ou leur usage sociale. C'est un choix qui est souvent considéré comme idéaliste voire utopique avec l'argument que les locuteurs des langues peu répandues sont très souvent multilingues et parlent aussi des langues véhiculaires de plus large expansion. L'Afrique du Sud a délimité neuf régions ayant chacune une langue officielle régionale localement majoritaire. Une loi d'application de la Constitution oblige chaque région à promouvoir aussi les autres langues minoritaires de la région dans le but d'éviter leur marginalisation, voire leur extinction. Il faut veiller à ce que de telles dispositions soient effectivement appliquées. Le plus souvent les pays se limitent à la reconnaissance de quelques langues par la Constitution, ou à des dispositions réglementant l'usage des langues africaines dans certains secteurs d'activité comme l'enseignement, les médias, les campagnes économiques, sanitaires et électorales, les débats parlementaires, etc. La Tanzanie est sans doute l'un des rares pays au monde à avoir deux langues officielles *de facto,* le kiswahili et l'anglais, qui ne sont ni inscrites dans la Constitution, ni reconnues comme telles dans aucun texte réglementaire, mais simplement portées par l'usage.

5. Formation des enseignants

Pour intégrer efficacement le plurilinguisme dans le système éducatif, il est crucial de former les enseignants à la pédagogie des langues, non seulement celle de chaque langue avec ses spécificités mais aussi celle basée sur une approche plurilingue. Les enseignants doivent être capables de maîtriser et d'enseigner plusieurs langues et de comprendre les dynamiques sociolinguistiques de leurs élèves. Les écoles normales sont les lieux privilégiés de ces formations. Des programmes de formation continue et des ressources pédagogiques adaptées sont nécessaires pour soutenir cette compétence sur le long terme après la formation initiale. Il faut rappeler et souligner que le succès d'une classe dépend avant tout des compétences pédagogiques de l'enseignant et donc de sa formation. Or dans de nombreux pays africains, les enseignants, surtout ceux du primaire, sont formés avec des méthodes obsolètes, parfois datant de la période coloniale. Les livres scolaires en particulier sont rarement à jour. Il est urgent de moderniser la formation des enseignants et plus particulièrement dans la perspective d'une politique linguistique plurilingue pour le développement d'un pays.

6. Intégration des langues et des cultures dans le système éducatif

L'éducation est un vecteur clé pour la promotion du plurilinguisme. L'introduction des langues identitaires dans le système éducatif est une étape décisive et importante dans la mise en œuvre d'une politique linguistique pensée pour le développement de la nation. D'une manière générale, en appliquant le principe du trilinguisme extensif proposé par Maurice Tadadjeu (1985) on peut imaginer que les langues communales soient enseignées et utilisées comme langues d'éveil à la maternelle, que les langues régionales soient introduites dès le primaire et les langues nationales au secondaire. La méthode additive permet d'ajouter une nouvelle

langue à chaque niveau sans mettre fin à la langue précédente au programme. Cette approche permet aux élèves de développer une compétence linguistique dans leur langue maternelle tout en apprenant les langues régionales, officielles et internationales. Elle favorise également une meilleure compréhension des matières enseignées et renforce l'inclusion scolaire. Il va sans dire que les langues africaines introduites à l'école ne doivent pas être confinées dans la catégorie des matières optionnelles. Ceci les dévaloriserait encore davantage aux yeux des élèves qui seront démotivés pour les apprendre. En février 2010, à Ouagadougou, des ministres de l'Éducation de vingt-cinq pays africains ont approuvé un « Guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs » préparé à leur intention par une trentaine d'experts africains. Ce document très détaillé donne un déroulé complet des actions à entreprendre pour une intégration réussie (Unesco 2010).

7. Promotion des médias plurilingues

Les médias jouent un rôle essentiel dans la diffusion et la valorisation des langues. La création de contenus médiatiques plurilingues, tels que des émissions de radio, de télévision et des publications en ligne, peut contribuer à sensibiliser le public à l'importance du plurilinguisme et à renforcer la visibilité des langues identitaires. Les médias peuvent servir de plateformes pour des débats publics sur les orientations des politiques linguistiques plurilingues. Des campagnes de sensibilisation au plurilinguisme avec des exemples concrets de promotion des langues identitaires contribuent fortement à l'adhésion de la population au principe de l'unité dans la diversité censée régir les nations africaines. Lorsqu'une langue est dotée d'une orthographe normalisée, ce sont les médias écrits qui en diffusent la représentation et la gravent dans l'esprit des lecteurs en la rendant familière, facilitant ainsi l'apprentissage de la langue écrite. Outre que les médias peuvent constituer des

matériaux précieux pour l'enseignement des langues, ils offrent aussi à la recherche des données inestimables pour la constitution de banques de textes écrits et oraux. La promotion des médias va de concert avec la production de matériaux pédagogiques pour l'enseignement des langues. Les manuels scolaires, toutes disciplines confondues, devraient être renouvelés et mis à jour de façon régulière tous les six ans, durée d'un cycle.

8. Traitement informatique des langues

Tous les aspects des activités d'aménagement linguistique sont grandement facilités par l'utilisation de l'informatique. Mais avant d'en récolter les fruits, il faut d'abord veiller à adapter les programmes et applications informatiques à chacune des langues à traiter, car c'est l'informatique qui doit s'adapter à la langue et non l'inverse. Ce travail aboutit à doter la langue d'applications numériques propres mais aussi à la possibilité d'utiliser toute application informatique pour traiter une langue du moment que celle-ci ne présente pas de caractéristiques spécifiques rédhibitoires. Les technologies numériques offrent des opportunités uniques pour la gestion du plurilinguisme. Des plateformes en ligne et des applications mobiles peuvent être développées pour l'apprentissage des langues, la traduction et la diffusion de contenus multilingues. Elles permettent également de créer des réseaux de communication et de collaboration entre les communautés linguistiques. L'accès aux technologies doit être facilité et encouragé par les autorités locales, régionales et nationales.

9. Évaluation et adaptation continue

La gestion du plurilinguisme est un processus dynamique qui nécessite une évaluation et une adaptation continue. Les politiques et les programmes doivent être régulièrement évalués pour mesurer leur impact et identifier les besoins et les défis émergents. Des mécanismes de suivi et d'évaluation doivent être

mis en place pour assurer la pérennité et l'efficacité des initiatives. Quand on peut mesurer, on peut évaluer et contrôler. Il est donc important de décomposer chaque initiative en des phases successives correspondant à des objectifs intermédiaires à atteindre dans un délai déterminé. L'évaluation de chaque phase prend en compte le temps passé pour la réaliser, le niveau d'achèvement des travaux prévus, les difficultés survenues, les méthodes employés pour résoudre ces difficultés et leurs résultats, les acquis de l'étape pour la poursuite du programme. Il est important de consigner toutes les observations et conclusions des évaluations dans un rapport qui servira d'archives.

Conclusion

La gestion optimale du plurilinguisme en Afrique subsaharienne repose sur une approche intégrative et durable, basée sur des choix politiques clairement exprimés, la reconnaissance des langues identitaires, l'intégration éducative, la formation des enseignants, la promotion des médias, les politiques inclusives, l'utilisation des technologies, la recherche, l'implication communautaire et l'évaluation continue. En adoptant ces fondements, il est possible de valoriser la diversité linguistique et de contribuer à la cohésion sociale et au développement du pays dans son ensemble.

Références bibliographiques

ACALAN (2009) *The National Policies: The Role of Cross-border Languages, The Place of Less Disseminated Languages in Africa. ACALAN Conference of Synthesis in Addis-Ababa, 2009 February 5-7.* Marcel Diki-Kidiri and Hassana Alidou : *General Synthesis of the Five Regional Conferences' Reports*. ACALAN archives, January 2009.

Diallo, A. (2014). « Politique linguistique et éducative au Burkina Faso ». In *Revue Baobab, 1er trimestre 2014.*

https://revuebaobab.net/numeros/baobab-numero-15/
(Consulté le 29 avril 2025 à 18 h.)

Tadadjeu, M. (1985). « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif ». In *Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*. Yaoundé : MINFOC, 187-201.

Unesco (2010). *Guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans les systèmes éducatifs.* *https://www.adeanet.org/sites/default/files/publications/PDF/Guide%20de%20politique.pdf* Consulté le 24 avril 2025 à 19 h 14 CET.